

La systématique de construction du vocable en français : contribution à l'étude typologique du langage

Guy Cornillac

Volume 17, Number 1, 1988

Psychomécanique du langage

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602611ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602611ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cornillac, G. (1988). La systématique de construction du vocable en français : contribution à l'étude typologique du langage. *Revue québécoise de linguistique*, 17(1), 11–26. <https://doi.org/10.7202/602611ar>

Article abstract

The typological classification of the various manifestations of human language should be based on the knowledge of the mental mechanisms, established in *tongue*, which condition the appearance of the different types of words that can be observed in the different languages in the world. According to this principle, a first step towards such a classification consists in finding out the systematical basis upon which is founded the construction of the words belonging to the languages we are used to, i.e. the Indo-European languages. This is what the author tries to do in reconstituting the unconscious mechanism that makes possible the production of the substantives in French.

LA SYSTÉMATIQUE DE CONSTRUCTION DU VOCABLE EN FRANÇAIS: CONTRIBUTION À L'ÉTUDE TYPOLOGIQUE DU LANGAGE¹

Guy Cornillac

L'émergence d'un vocable, ou, si l'on veut, d'un mot, au plan du discours — le seul qui, dans le langage, soit directement accessible à notre expérience — soulève, en linguistique, deux questions fondamentales:

- la première est de savoir à quelles conditions de langue est due son apparition en discours;
- la seconde — qui est une suite logique de la première, et qui surgit dès l'instant que l'on considère le langage comme un phénomène (ce qui est notre attitude ici) — consiste à se demander par quelles opérations de pensée échelonnées dans le temps — un temps infiniment court qui s'identifie en l'occurrence aux dimensions de l'instant — on passe des conditions de langue, inobservables par nature (et donc à reconstituer par voie de théorie), au résultat, le vocable tel qu'on l'observe en discours.

Si l'on prend soin de distinguer clairement, dans l'analyse des faits observables, le psychisme des vocables, c'est-à-dire leur signifié, de la sémiologie qui

1. La substance de cet article a fait l'objet d'une communication au 4^e colloque international de psychomécanique du langage, qui s'est tenu à Cerisy-la-Salle (France) du 1^{er} au 5 juin 1986.

en est le vecteur, on s'aperçoit que les vocables d'une langue comme le français ne sont pas des unités homogènes, indécomposables en unités de significations élémentaires, mais au contraire des unités qui se recomposent toutes d'un certain nombre d'éléments formateurs psychiques, dont l'un, le *signifié matériel* du vocable, appartient à une série ouverte; et l'autre² ou, plus généralement, les autres, constitutifs de sa morphologie, appartiennent à une série fermée. Ces éléments, bien que plus ou moins explicitement dénoncés par la sémiologie, constituent en effet le contenu idéal de tous les vocables de caractère prédicatifs du français.

Ainsi le vocable *eau* dans la phrase: *Ils boivent une eau très pure* apparaît-il à l'analyse se recomposer:

- du signifié *matériel* contenant l'idée d'eau;
- du genre *inanimé*, qui est dénoncé, ici, par le féminin sémiologique, lequel est fictif dans la mesure où il ne renvoie à aucune notion de féminité. Le masculin eût d'ailleurs été tout aussi compétent pour dénoncer le genre psychique en question, ce qui explique les hésitations dont, chez les usagers de la langue, certains vocables, évoquant tous remarquablement des êtres inanimés, sont l'objet. Songer aux vocables masculins comme *antidote, élytre, haltère, ovule*, souvent utilisés au féminin sans que cela porte atteinte, du fait de la fictivité de leur genre sémiologique, à leur contenu de signification. Le genre animé, lui par contre, est dénoncé par une distinction sémiologique significative, autrement dit par un genre vrai. Le masculin désigne l'animé majeur (*un berger, un chien*), le féminin l'animé mineur (*une bergère, une chienne*)³.

2. Cf. *infra* note 5.

3. Le genre psychique animé peut aussi être dénoncé par un genre sémiologique particulier, dit *épïcène*, lequel laisse dans l'implicite la distinction de sexe. Celle-ci est alors signifiée au besoin par des moyens lexicaux; exemples: *une souris mâle, une souris femelle; un éléphant mâle, un éléphant femelle*. Sur la question du genre, cf. Guillaume G., *Leçons de linguistique 1938-1939* et *Leçons de linguistique 1949-1950, série B*, Dactylogrammes du Fonds Gustave Guillaume, Québec, Université Laval. Voir aussi Curat, H. (1981) «Psychosémiologie du genre des substantifs en français moderne», *The Canadian Journal of linguistics / la Revue canadienne de linguistique*, 26, 2, pp. 171-178.

- du nombre *singulier* , correspond à l'impression de continu, laquelle se distingue de l'impression de discontinu dénoncée par le pluriel;
- du cas *objet* , qui indique que le vocable en question est considéré comme un *apport* de signification au contenu notionnel du verbe *boire* , et non comme le *support* de la signification de la phrase considérée;
- enfin du régime d'*incidence interne* ⁴ , qui, lié aux indications précédentes, déclare l'appartenance du vocable en question à la catégorie grammaticale du substantif.

Soit au total cinq éléments formateurs — dont il y a lieu de supposer l'assemblage réalisé non pas en langue, mais au cours de l'acte de langage qui conditionne leur émergence en discours dans le cadre du vocable considéré⁵. Le vocable apparaît donc, dans cette perspective, non pas comme une unité de langue, mais comme une unité de discours, c'est-à-dire comme une unité qui se constitue en fonction des besoins du moment pour traduire linguistiquement les impressions liées à une partie d'un vécu expérientiel donné.

Il faut, en effet, qu'il en soit ainsi, sinon il y aurait autant de vocables en langue qu'il y a d'assemblages différents d'éléments formateurs en discours. On serait

4. Le substantif est d'incidence interne car son contenu de signification lexicale n'est applicable qu'à lui-même, à la différence d'un adjectif, par exemple, qui, ayant un régime d'incidence externe, est conçu en pensée pour s'appliquer à d'autres mots. *Beau* , sauf là où il est substantif, ne peut se dire que de quelque chose d'autre, et non de lui-même. Sur la question du régime d'incidence des vocables en français, nous renvoyons le lecteur à Guillaume, G. (1971) *Leçons de linguistique 1948-1949, série B*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, pp. 133-184.

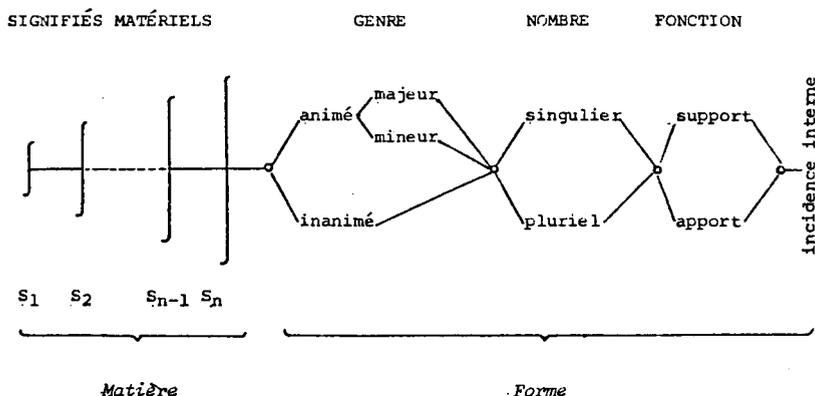
5. Le nombre minimal d'éléments formateurs psychiques nécessaires à la constitution d'un vocable - quelle que soit d'ailleurs la systématique à laquelle il appartienne - est de deux : l'un de nature matériel et l'autre de nature formelle. Un exemple de cette composition psychique minimale nous est donné en français par l'adverbe, lequel ne contient qu'un signifié matériel et l'indication d'un régime d'incidence particulier connu sous le nom d'incidence externe de second degré. L'incidence de l'adverbe concerne en effet un vocable lui-même déjà incident à un autre vocable: un adjectif, incident à un substantif: *une fille très douce*; un verbe, incident à son support (sujet): *elle marche vite*; ou encore un autre adverbe: *elle marche très vite*. Sur ce point cf. Guillaume, G., *Leçons de linguistique 1948-1949, série B*, op. cit.

alors amené à concevoir qu'à côté du vocable *eau*, ayant pour composition psychique celle que nous venons de mettre en évidence, on aurait également en langue le vocable *eau* ayant pour composition psychique l'élément formateur indiquant, au lieu de la fonction *apport*, la fonction *support*, ou si l'on préfère la fonction *sujet*, comme dans : *Une eau trop pure n'est pas bonne pour la santé* ; le vocable *eau* ayant le nombre pluriel au lieu du nombre singulier, comme dans *Les eaux de ruissellements peuvent causer des dégâts importants*, pour ne citer que ces combinaisons morphologiques là. Cela serait de toute évidence contraire au principe d'économie de la langue.

Ce qu'il faut donc garder à l'esprit — et c'est là un point important pour l'étude typologique des différentes manifestations du langage humain considéré dans toute son étendue — c'est qu'il y a en langue, en français comme dans n'importe quel autre idiome, non pas des vocables, mais des éléments formateurs de vocables. Cela posé, il convient alors de déterminer la structure des moyens systématiques permettant de réunir les éléments en question, et la façon dont ces moyens opèrent dans le cadre d'un acte de langage donné.

Si l'on observe qu'en français toute une série de vocables, que l'on appelle justement les substantifs, apparaissent en discours avec leur signifié matériel toujours accompagné — il ne peut pas en être autrement — d'un élément formateur indiquant un *genre*, animé ou inanimé, d'un élément formateur indiquant un *nombre*, singulier ou pluriel, d'un élément formateur indiquant une *fonction*, *apport* ou *support*, on est conduit à supposer, pour rendre compte de leur formation, l'existence en langue d'un système regroupant les éléments formateurs en question de manière telle que l'opération de construction de ces vocables consiste à sélectionner, de façon ordonnée, les éléments formateurs les mieux appropriés — et cela dans le moment du besoin. Ce système pourrait être figurativement représenté comme suit :

SYSTÈME DU SUBSTANTIF



D'un côté seraient réunis les différents éléments formateurs de nature grammaticale répartis en catégories: genre, nombre et fonction — l'incidence interne indique que l'on a affaire au système du substantif — et en vis-à-vis seraient regroupés tous les signifiés matériels en compatibilité avec les éléments formateurs grammaticaux en question.

Disons tout de suite que nous ne pensons pas — et là nous reprenons une idée de Gustave Guillaume énoncée dans le dernier article publié de son vivant⁶, idée développée par Roch Valin dans son enseignement — que le système formel du substantif, caractérisé par la successivité des catégories de genre, de nombre et de fonction, et par le régime d'incidence interne, serait répété autant de fois qu'il y a en langue de signifiés matériels susceptibles d'être caractérisés comme substantifs. Cette conception des choses serait là encore contraire au principe d'économie sur lequel semble fonctionner le langage. Il est donc plus satisfaisant de penser que ce système est en fait commun à tout un ensemble de signifiés matériels, comme le suggère notre représentation.

Le système que nous venons de reconstituer apparaît ainsi en langue comme un opérateur de formation de vocables, ou si l'on préfère et pour reprendre un terme

6. Cf. (1964) «Observation et explication dans la science du langage» dans *Langage et Science du langage*, Paris, A.-G. Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 272-286.

utilisé par Roch Valin dans ses *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe* ⁷, comme une *logiciel* de formation de vocables. Tout vocable de type substantif peut donc, de ce point de vue, être considéré comme le résultat d'un parcours opératif au cours duquel ont été sélectionnés, dans des conditions que nous allons examiner dans un instant, les différents éléments formateurs psychiques — dont le nombre est déterminé par le logiciel — entrant dans sa composition idéelle.

Le vocable *eau* de notre premier exemple: *Ils boivent une eau très pure*, résulterait ainsi d'un parcours du logiciel du substantif mettant en cause la fonction apport (objet), le nombre singulier, le genre inanimé et le signifié matériel «eau». Le vocable *eau* du second exemple: *Une eau trop pure n'est pas bonne pour la santé*, résulterait, lui, d'un parcours différent faisant intervenir non pas la fonction apport, mais la fonction support (sujet) — les autres éléments formateurs sélectionnés étant par contre identiques à ceux mentionnés précédemment.

Berger, dans la phrase *Le berger regarde la bergère*, serait le résultat d'un parcours au cours duquel auraient été sélectionnés la fonction support, le nombre singulier, le genre animé majeur et le signifié matériel «berger». Quant au vocable *bergère* il résulterait, lui, d'un parcours différent au cours duquel auraient été sélectionnés le même signifié matériel et le même nombre, mais une fonction et un genre différents, à savoir la fonction apport et le genre animé mineur.

À noter ici que la composition psychique formelle de ces deux vocables, qui se présente différente et pour ce qui est du genre et pour ce qui est de la fonction, est dénoncée par une variation d'ordre sémiologique n'intéressant que le seul genre. La fonction, elle, — de même que le nombre, dans ce contexte phonique particulier — est laissée dans l'implicite. En latin, par contre les choses seraient, sous ce rapport, plus manifestes.

Des considérations qui précèdent, il ressort que la véritable unité de langue à laquelle l'acte de langage prend son départ, pour la formation d'un vocable de type substantif, ce n'est pas, comme on pourrait se croire autorisé à le déduire de la lecture de certains passages de l'enseignement de G. Guillaume — la connaissance de l'ensemble de cet enseignement rétablit cependant les choses dans le sens que nous

7. Québec, Presses de l'Université Laval, 1981.

proposons — une liaison particulière entre un signifié matériel donné et un système formel déterminé, celui du substantif en l'occurrence, mais au contraire l'opérateur que constitue le logiciel auquel il a été recouru. Le signifié matériel ainsi que les éléments morphologiques qui l'accompagnent sont en effet déterminés par le logiciel lui-même une fois que celui-ci a été sélectionné par la langue pour la formation, dans le moment du besoin, d'un type de vocable particulier.

Cette manière de voir les choses signifie, autrement dit, que la notion de *mot de langue*, qui désigne précisément le type de liaison systématique que nous venons de signaler, n'a pas, à proprement parler, de valeur opérative. Dès l'instant en effet que l'on s'intéresse au langage en tant que phénomène — c'est-à-dire au passage de la langue au discours — dans le cadre de la construction d'un vocable en français, on doit concevoir que ce passage, ou *effectation*, se réalise en recourant non pas à tel ou tel mot de langue, qui se présenterait intégralement préconstruit, mais, plus généralement, à un opérateur de formation de vocables, du type de celui que nous avons reconstitué pour le substantif.

La construction des vocables de caractère prédicatif du français est ainsi conditionnée par quatre opérateurs spécifiques institués en langue: ceux du substantif, de l'adjectif, du verbe et de l'adverbe. Ils réunissent chacun en eux, selon une ordination qu'il appartient au linguiste de déterminer, les éléments formateurs nécessaires à la construction des différentes parties du discours — dont ils constituent le contenu systématique de représentation.

Signalons, par parenthèse, que lorsque l'ordination des éléments formateurs n'est pas dénoncée de façon suffisamment explicite par la sémiologie, ce qui est le cas en français pour des raisons d'évolution systématique dans le détail desquelles nous ne pouvons pas entrer ici, il est nécessaire de recourir à des indices d'ordre historique. Ainsi, une étude comparative des divers paradigmes de la déclinaison en latin, et plus généralement en indo-européen ancien, mettrait en évidence de nombreuses traces directes et indirectes de l'ordination ici supposée dans le cadre du substantif.

Les conditions de langue auxquelles le vocable en français doit son existence en discours étant reconstituées — elles s'identifient, nous venons de le voir, à la présence de logiciels de formation de vocables spécifiques — il nous reste à examiner,

pour compléter notre analyse, comment, à partir de l'un de ces logiciels — celui du substantif choisi ici comme exemple — on obtient un vocable particulier.

Pour être en situation d'aborder correctement ce problème, il nous faut tout d'abord souligner, même si cela apparaît une évidence, qu'aucun acte de langage ne saurait avoir lieu sans une visée du discours, c'est-à-dire sans un désir de traduire sous une forme linguistique les impressions constitutives d'un vécu expérientiel donné. Ce qui revient à dire que l'on ne peut reconstituer avec rigueur les opérations qui conduisent à la formation d'un vocable, si l'on ne prend pas son départ analytiquement à un complexe impressif donné, lequel contient non seulement ce que certains linguistes appellent le référent, mais également — et la remarque est importante dès l'instant que l'on envisage les manières différentes dont on peut traduire linguistiquement le référent en question — notre perception de ce référent, le jour sous lequel on souhaite le présenter à notre interlocuteur, notre état d'esprit du moment, etc.

Signalons également, en guise d'introduction au problème que nous posons, que la construction dont le vocable fait l'objet implique trois phases de développement, dont les deux premières échappent à toute possibilité de conscience. Aussi cette construction ne peut-elle être, pour une part importante d'elle-même, reconstituée que par les voies d'une analyse inspirée par des considérations théoriques.

- La première de ces phases est celle au cours de laquelle s'élabore, grâce à un logiciel du type de celui que nous avons reconstitué, le contenu psychique du vocable, ou, si l'on préfère, son signifié global, qui apparaît en pensée, dans la systématique française, avec son signe de puissance, c'est-à-dire lié à un opérateur sémiologique contenant en lui, selon les cas, un nombre plus ou moins élevé de couvertures sémiologiques, capables — c'est là une caractéristique de notre langue — de dénoncer de façon synthétique la totalité de la composition idéelle du vocable.
- La seconde phase consiste à sélectionner, parmi ces différentes couvertures sémiologiques, correspondant chacune à autant de projets de paroles, celle convenant à la construction en cours; par exemple: *berger* ou *bergère* pour le signifié matériel noté «berger».

- La troisième, qui de ces trois phases est la seule consciente, correspond à l'émergence de la totalité du signifié du vocable grâce à la parole effective, conditionnée par le projet de parole choisi; cette parole pouvant être physiquement ou seulement mentalement audible, selon que l'on voudra ou non faire part à autrui de la représentation que l'on a obtenue du vécu expérientiel qui a provoqué et conditionné l'émergence du vocable en question.

Soit donc, pour entrer dans le vif du sujet, la somme d'impressions contenues dans le complexe impressif que traduira résultativement la phrase: *Ils boivent une eau très pure*. À un moment donné de la construction de cette phrase, moment qu'il n'est pas de notre propos de déterminer, il est logique de concevoir qu'il est fait appel au logiciel du substantif, lequel, notons-le, va faire office — c'est là son rôle — d'instrument d'analyse d'une tranche du complexe impressif en question, tranche correspondant précisément aux impressions que traduisent, ou plus exactement que traduiront au résultat, les différents éléments formateurs contenus dans le vocable *eau*.

La question se pose dès lors de savoir, lorsque l'on connaît l'ordination des éléments formateurs dans un logiciel donné, si l'impléction idéale du vocable s'opère par la sélection du signifié matériel d'abord et des éléments formels ensuite, ou inversement par celle des éléments formels d'abord et du signifié matériel convenant ensuite; autrement dit, et plus généralement, si le parcours — inconscient, rappelons-le — du logiciel retenu serait dans le sens:

Matière → Forme

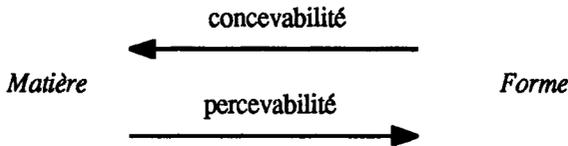
ou inversement dans le sens:

Forme → Matière

Cette question est en fait la formulation particulière d'une question plus générale que l'on pourrait poser en ces termes: la visée phrastique, dont le rôle est de construire la phrase, va-t-elle du général au particulier, de l'intégrant à l'intégré, c'est-à-dire selon le même rapport qualitatif que celui contenu dans les questions précédentes, de la forme à la matière, ou bien procède-t-elle selon un ordre inverse qui irait du particulier au général, de l'intégré à l'intégrant, c'est-à-dire en utilisant le nouveau rapport impliqué dans ces dernières interrogations, de la matière à la forme?

Pour y répondre, il suffit de s'aviser que si la langue en activité de transformation du vécu expérientiel en dit linguistique, c'est-à-dire la visée phrastique, vise d'abord la phrase comme cadre premier susceptible de recevoir le contenu impressif du vécu expérientiel momentanément analysé — ce qui ne semble pas devoir être mis en doute — elle ne peut ensuite qu'intégrer en elle des projets de réalisation de plus en plus particuliers. La visée phrastique suit donc un schème opératif de construction qui va de l'intégrant (le projet de phrase) à l'intégré (le projet de syntagme) et, ainsi de suite, des syntagmes aux formes générales de vocables en convenance avec la phrase en cours de construction (logiciel du substantif, de l'adjectif, etc.), et, pour finir, des formes de vocables choisies aux substances notionnelles particulières liées à ces formes, c'est-à-dire aux signifiés matériels dont l'addition constituera ultimement la charge de signifiante de la phrase construite. La construction psychique inconsciente d'un vocable s'effectue donc par recours au logiciel approprié selon un ordre de concevabilité forme → matière qui est l'inverse de celui de sa réalisation physiquement et mentalement percevable. Soit donc en formule:

FORMATION DU VOCABLE EN FRANÇAIS



On ne voit pas comment, avec R. Valin, de qui nous tenons cette façon de se représenter les choses, il pourrait en être différemment; comment, par exemple, un signifié matériel pourrait s'intégrer opérativement aux formes grammaticales particulières d'un vocable, sans que soit aperçue d'abord, dans l'activité constructrice de la langue, la forme générale, contenant une indication de fonction, dans le cadre de laquelle l'entité particulière qu'il constitue est appelée à être intégrée. S'il n'en était pas ainsi, la construction du discours ne pourrait être qu'aléatoire et désordonnée: les signifiés matériels s'additionneraient en discours au hasard en quelque sorte, et

constitueraient de ce fait, par leur agencement a-systématique, des formes linguistiques tout à fait imprévisibles.

Il suit de là que pour la genèse du signifié du vocable *eau* dans la phrase: *Ils boivent une eau très pure*, genèse prise en charge par le logiciel du substantif, il y aura successivement dans l'inconscient:

- 1) Parcours des différentes positions représentant dans le logiciel le psychomécanisme de la fonction, et arrêt sur la fonction apport, communément appelée, dans ce cas, fonction objet. Cette indication est choisie en vertu de l'identité perçue entre le complexe impressif contenu dans le vécu expérientiel, objet momentané de la visée de discours, et les impressions généralisées dont sont en langue porteuses la catégorie du substantif d'une part et celle du verbe d'autre part, ce pourquoi la visée phrastique les propose justement au locuteur comme moyens d'expression adéquats.
- 2) Une fois la fonction arrêtée, parcours des différentes positions représentant dans le logiciel du substantif le psychomécanisme du nombre, et, en fonction des impressions émanant du vécu expérientiel soumis ici à l'analyse, arrêt sur la position de singulier, position liée à l'impression de continu.
- 3) Parcours ensuite des différentes positions représentant le psychomécanisme du genre, et, dans la mesure où l'impression perçue est ici celle d'un être inanimé, arrêt sur la position correspondante.
- 4) Parcours des différents signifiés matériels contenus dans le logiciel du substantif, et arrêt sur le signifié matériel dont le contenu impressif s'accorde le mieux avec celui du vécu expérientiel momentanément soumis à la puissance analytique du logiciel auquel il a été recouru, soit ici le signifié matériel «eau».

Le signifié global du vocable est, au terme de cette première phase inconsciente de l'acte de langage, obtenu. Notons par parenthèse, à l'attention des psychologues — que le fait pourrait intéresser — que la genèse en question procède d'une analyse cognitive qui va de la perception des impressions les plus générales

(l'impression de continu ou de discontinu, d'inanimé ou d'animé) à l'impression la plus particulière: celle traduite par le signifié matériel choisi.

Une fois accomplie cette genèse psychique du contenu de signification propre au substantif *eau*, la genèse du signe correspondant au signifié constitué pourrait s'engager et aboutir à la prononciation du vocable en question n'était l'obligation, imposée par la systématique du français, de compléter, dans l'inconscient toujours, la traduction linguistique des impressions reçues de la visée de discours en explicitant au regard de la pensée, à l'aide d'un morphème séparé, la forme de mouvement dans le cadre de laquelle sera pensée l'extensité de la notion appelée par la visée phrastique — ici l'idée d'eau — en réponse à la visée expressive initiale du discours. Cette opération est réalisée par le logiciel de l'article, à partir duquel est obtenu, dans l'exemple que nous considérons présentement, un signifié étroitement particulier et le signe qui le dénonce dans le syntagme à la construction duquel il participe, à savoir ici le signe [yn]⁸.

Une façon satisfaisante de concevoir la genèse du signe *eau* [o] est de la considérer, tout comme celle du signifié de ce vocable, assurée par un opérateur. Cet opérateur, attaché en système à chaque signifié matériel — et qui correspondrait à ce que G. Guillaume appelle le *signe de puissance* — aurait pour fonction d'analyser, de façon automatique, à la fois les indications d'ordre psychique contenues dans le vocable constitué avec l'aide de ce signifié matériel, et celles d'ordre phonologique apportées par la phrase en cours de construction, afin que soit constitué le projet de parole *ad hoc* qui servira à la prononciation physique ou mentale du vocable en question.

On remarquera que l'obtention du projet de parole, dans ce cas précis, se limite, parmi les traits les plus importants, à tenir compte du fait que le vocable est singulier et qu'il est associé, dans la représentation mentale du syntagme auquel il appartient, à un vocable ayant pour signe puissancier une consonne, à savoir le [t] initial de *très*. Eût-il été pluriel et associé au signe puissancier du vocable correspondant à l'adjectif *alcalines*, il eût fallu prévoir le recours à la finale sonore [z]. On dit en effet: *des eaux alcalines*.

8. Sur la genèse du syntagme en français, nous renvoyons le lecteur à Valin, R., *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, *op. cit.*

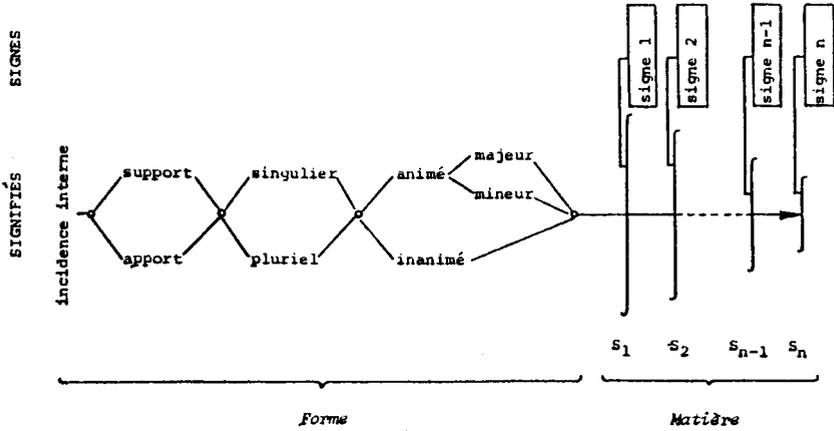
Il est d'autres cas où les indications obtenues au terme du parcours de la partie du logiciel de langue responsable de l'implémentation idéelle du vocable ont une incidence plus manifeste sur le physisme de celui-ci: songer aux vocables *berger - bergère*, *chien - chienne*, *cheval - jument*, où la variation de genre entraîne une réalisation plus ou moins appréciablement différentes des paires en question, construites chacune fort probablement à partir d'un seul et même signifié matériel.

Des considérations qui précèdent, on retiendra:

- 1) que le vocable en français, et plus généralement dans les langues indo-européennes, doit son existence en phrase à la présence en langue d'un opérateur ou logiciel spécifique, qui s'identifie en fait à la possibilité de formation d'une partie du discours déterminée.
- 2) que l'analyse des vocables à forte charge lexicale de la langue française permet de reconstituer quatre logiciels différents: celui du substantif, ici reconstitué à titre d'exemple, celui du verbe, celui de l'adjectif et celui de l'adverbe, destinés à la formation des parties du discours dites prédicatives;
- 3) que la fonction de ces logiciels ou opérateurs est d'assurer à eux seuls, de façon en quelque sorte automatique, et la construction idéelle et la construction sémiologique du vocable nécessaire à la phrase en cours de réalisation.

Une représentation figurative complète du logiciel du substantif, qui prendrait en considération et le côté signifié et le côté signe du mécanisme et qui, de surcroît, rendrait compte de son cinétisme fonctionnel, pourrait être, à titre d'exemple de ce que sont en langue les logiciels en question, ce qui suit:

LOGICIEL DU SUBSTANTIF



Du point de vue de la typologie du langage, il importe de souligner que l'originalité de la systématique du français et des langues indo-européennes en général réside dans le fait qu'elles sont parvenues, au cours de leur histoire multi-millénaire, à distribuer les éléments formateurs de vocables dont elles disposaient dans des logiciels spécifiques capables de prendre en charge chacun la construction des diverses espèces de vocables nécessaires à la phrase, allégeant ainsi d'autant la tâche de la visée phrastique. Celle-ci n'a pas — ou plus — en effet à construire le vocable comme elle construit le syntagme ou la phrase: il lui suffit de faire appel à un opérateur qui réalise instantanément la construction de l'unité requise dans le moment du besoin.

Il est d'autres langues, par contre, où les choses se passent de manière radicalement différente. En esquimau, par exemple⁹, l'analyse nous montre qu'il n'existe pas de logiciels particuliers spécialisés dans la formation de différents types de vocables, mais seulement une systématique unique, extrêmement souple, qui oblige de ce fait la visée phrastique à construire, ou plus exactement à créer le vocable nécessaire à la phrase. Les conséquences de cette systématique, tant sur le plan de la construction du signifié du vocable que sur le plan de sa sémiogénèse, sont, on

9. Cf. Cornillac, G. (1987) «Systématique des constructions lexicales en Inuktitut», *Études Inuit / Inuit Studies*, Vol. 11, n°1.

l'imagine, nombreuses¹⁰; et elles conduisent en outre le linguiste à se rendre compte que les notions grammaticales de substantifs, d'adjectifs, de verbes et d'adverbes auxquelles il est habitué correspondent à des catégories d'entendement strictement réservées — elles n'ont de ce fait, rien d'universel — aux langues indo-européennes.

L'enseignement à retenir ici est donc qu'en matière de typologie, la comparaison des langues doit reposer non pas uniquement sur ce qui se voit — toutes les langues ont des vocables plus ou moins longs que nous traduisons par des substantifs, des adjectifs, des verbes et des adverbes — mais sur la connaissance des mécanismes secrets responsables de la production des unités qu'il nous est donné d'observer. Un premier pas dans cette voie consistait à établir un point de référence typologique. C'est ce que nous croyons avoir réussi en esquissant dans ses grandes lignes la systématique de construction du vocable français à partir du cas particulier que représente le substantif.

Guy Cornillac
Université de Savoie
Chambéry

10. Cf. Cornillac, G. (1983) «Résistance à l'emprunt lexicale et émiettement dialectal en esquimau», *Systématique du langage*, Vol. 1, Lille, Presses Universitaires, pp. 81-93.

Références

- CORNILLAC, Guy (1983) «Résistance à l'emprunt lexical et émiettement dialectal en esquimau», *Systématique du langage*, Vol.1, Lille, Presses Universitaires, pp. 81-93.
- CORNILLAC, Guy (1987) «Systématique des constructions lexicales en inuktitut», *Études inuit / Inuit Studies*, Vol. 11, n°1.
- CURAT, Hervé (1981) «Psychosémiologie du genre des substantifs en français moderne», *The Canadian Journal of linguistics / La Revue canadienne de linguistique*, 26, 2, pp. 171-178.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique 1938-1939*, Dactylogrammes du Fonds Gustave Guillaume, Québec, Université Laval, (inédit).
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique 1949-1950, série B*, Dactylogrammes du Fonds Gustave Guillaume, Québec, Université Laval, (inédit).
- GUILLAUME, Gustave (1964) «Observations et explication dans la science du langage», *Langage et science du langage*, Paris, A.-G. Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 272-286.
- GUILLAUME, Gustave (1971) *Leçons de linguistique 1948-1949, série B*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- VALIN, Roch (1981) *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval.